



**ASSEMBLEA  
PARLAMENTARE  
DELL'UNIONE PER IL  
MEDITERRANEO**



**PRESIDENZA  
ITALIANA**



**DECLARATION DU BUREAU**

À l'occasion de sa réunion, qui s'est tenue sous la présidence italienne, le 3 mars 2011,

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée :

manifeste sa pleine solidarité aux aspirations de liberté des peuples de la région méditerranéenne, en réaffirmant la valeur universelle de la démocratie qui est incarnée par la souveraineté populaire d'où les institutions politiques tirent leur légitimation ;

exprime la douleur la plus profonde pour les victimes des derniers événements libyens, condamne le recours à la violence et toute forme de répression des mouvements de protestation, en s'associant aux initiatives entreprises par les Nations Unies, par la Ligue arabe et par l'Union européenne pour la cessation d'un régime qui a été déféré à la Cour pénale internationale par vote unanime du Conseil de Sécurité ;

*exprime également sa préoccupation pour la dégradation de la crise humanitaire aux frontières de ce Pays de l'Afrique du Nord et, en saluant le prompt démarrage des initiatives humanitaires par les organisations internationales et certains gouvernements en faveur des populations et des travailleurs étrangers, souhaite vivement que les efforts visant à soulager la détresse et les souffrances des populations concernées se multiplient ;*

soutient les processus politiques de développement démocratique qui se sont enclenchés dans la région pour qu'ils puissent se dérouler dans le plein respect des principes de l'État de droit, dans le dialogue entre toutes les forces politiques et sociales et dans la diffusion de l'information libre, en vue des échéances électorales annoncées ;

souhaite que les négociations directes pour la paix au Proche-Orient reprennent au plus tôt dans un climat de confiance réciproque, sur la base du principe des deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, en garantissant à Israël la continuité des accords déjà conclus et à conclure, et à l'Autorité palestinienne la viabilité de sa dimension institutionnelle ;

adresse un vibrant appel à l'Union pour la Méditerranée pour qu'elle se montre à la hauteur de ce défi historique et relance son rôle de partenariat global entre la rive Nord et la rive Sud, en tenant au plus tôt le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, déjà plusieurs fois reporté, et en intensifiant ses activités pour une plus grande intégration sociale et économique de la région afin d'accroître le bien-être de la population et notamment l'emploi des jeunes ;

souhaite que la convocation extraordinaire du Conseil européen pour le vendredi 11 mars donne un nouvel élan à la politique de voisinage dans la région méditerranéenne ;

souligne le rôle des Parlements pour que tous les Gouvernements soient au service des citoyens, des peuples et des intérêts généraux, en favorisant le partage des ressources, en luttant contre la corruption et en soutenant toute demande de la société civile en faveur de la transition démocratique.

\*\*\*\*\*

M. Renato SCHIFANI  
Président du Sénat italien,  
Co-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Gianfranco FINI  
Président de la Chambre des députés italienne,  
Co-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Abdelwahed RADI  
Président de la Chambre des Représentants du Maroc  
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Jerzy BUZEK  
Président du Parlement européen  
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Abdelhadi MAJALI  
Membre du Sénat de la Jordanie  
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée